



**Conseil National de l'Ordre des
Médecins**
A l'attention de Mr. le Président
4 rue Léon Jost
75855 Paris CEDEX 17

Objet : Interpellation urgente sur le Covid long, les réinfections et les obligations déontologiques des médecins

Monsieur le Président,

Nous vous écrivons aujourd'hui en tant qu'associations représentantes de patients Covid long, car nous sommes inquiets.

La France est confrontée à une nouvelle vague épidémique, dans un contexte de démobilisation publique et d'indifférence croissante face au Covid-19. L'absence de communication claire et cohérente des autorités sanitaires contribue à minimiser la gravité de la situation, tant sur le plan humain que sur le plan de la santé publique.

Nous souhaitons attirer votre attention sur trois enjeux majeurs qui nécessitent une réponse institutionnelle urgente, fondée sur la déontologie médicale et la responsabilité collective :

1. La réalité des atteintes organiques et les risques liés aux réinfections

Le Covid-19 ne saurait être assimilé à une simple grippe, pas plus que le Covid long à une simple fatigue. La littérature scientifique internationale a documenté de nombreuses atteintes organiques - myocardites, embolies pulmonaires, péricardites, troubles neurocognitifs, etc. Le Covid long est une maladie complexe, touchant plusieurs millions de personnes en France, y compris des enfants.

Il est impératif de rappeler à l'ensemble du corps médical que:

- Même une infection bénigne ou asymptomatique peut entraîner des atteintes organiques au décours du Covid long, parfois indépendamment de la gravité initiale des symptômes.
- Chaque réinfection peut, chez des personnes initialement en bonne santé, déclencher de nouveaux problèmes de santé, et, chez celles déjà fragilisées, accroître le risque d'aggravation de leur état.

- Les patients atteints de Covid long doivent être considérés comme à haut risque. Ainsi ils devraient bénéficier d'accès à des tests PCR au besoin, et d'un accès facilité aux traitements antiviraux disponibles, qu'il soit lié à l'une de leurs pathologies déclenchées au décours du Covid long, ou en accès compassionnel.
- La prise en charge de cette pathologie exige une reconnaissance pleine et entière, un diagnostic clinique rigoureux et un suivi pluridisciplinaire dans la durée.
- Le pacing ne constitue pas un traitement, mais un outil de stabilisation pouvant être utile pour certains malades, mais qui ne saurait remplacer ni la prévention ni la recherche de traitements symptomatiques et curatifs.

2. Devoir d'information : un enjeu majeur de santé publique

L'absence de communication claire et cohérente sur les risques liés au Covid-19 représente un manquement grave aux obligations de santé publique et à la mission d'information due aux citoyens.

À ce jour, aucune campagne nationale de prévention n'explique de manière claire et efficace les dangers des réinfections, le risque de développer un Covid long, ni l'efficacité des mesures de protection comme le port du masque FFP2 dans les lieux clos. Les messages diffusés se limitent à des formules vagues — « *port du masque recommandé* » — restreintes aux seuls cas symptomatiques ou en présence de personnes vulnérables.

Dans de nombreux établissements de soins, des patients rapportent être invités à retirer leur masque voire pire, être stigmatisés en raison de leur port¹, ce qui envoie un message contraire à la prévention et à la protection des plus fragiles et peut entraîner des abandons de soins².

Face à ces défaillances, l'Ordre des médecins a un rôle essentiel à jouer pour rappeler les obligations d'information, promouvoir les mesures de prévention et soutenir la diffusion de données fiables auprès du grand public et du corps médical.

3. La nécessité d'une position claire de l'Ordre des médecins

En tant que garant de la déontologie médicale, l'Ordre des médecins a un rôle central à jouer pour réaffirmer, face à la banalisation persistante du Covid-19, les principes de prudence, d'information et de prévention au cœur de la pratique médicale.

Nous sollicitons donc votre engagement pour :

- Diffuser une circulaire rappelant aux médecins leurs obligations déontologiques concernant la reconnaissance et la prise en charge du Covid long, ainsi que des risques liés aux réinfections.
- Reconnaître officiellement les personnes atteintes de Covid long comme patients à risque.
- **Rendre obligatoire et mettre à disposition** dès l'entrée dans les lieux de soins des masques **FFP2** (ou à défaut chirurgicaux) pour tous.
- Communiquer et rendre visible la qualité de l'air dans les espaces de soins et d'attente, via l'affichage des taux de CO2 dans l'air relevés par capteurs de CO2 (en ERP, la mesure ne doit pas dépasser 800 ppm)³.

¹ <https://winslow.fr/violentaerometre/>

² http://covidlongsolidarite.fr/wp-content/uploads/2025/05/Enquete-CLS-2024_20250518_131644_0000.pdf

³ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046830005>

- Exiger des médecins s'exprimant publiquement à mentionner **systématiquement** les risques de Covid long et des réinfections lorsqu'ils abordent le sujet du Covid-19.
- S'assurer de la formation du corps médical sur le Covid et le Covid long, par le biais du DPC. La formation continue du corps médical sur le diagnostic et le suivi du Covid long, ses complications et le risque lié aux réinfections est essentielle et doit se faire en lien avec les associations de malades.
- Encourager les autorités de santé publique à **renforcer et clarifier leurs campagnes d'information** sur les risques liés aux réinfections, l'impact du virus sur les organes et la réalité du Covid long.

Une telle prise de position constituerait un signal fort en faveur d'une médecine éclairée, protectrice et fidèle à ses valeurs déontologiques. Elle permettrait de réduire la grave crise de confiance que nous constatons entre les personnes vivant avec un Covid long et le corps médical, qui les éloigne des soins.

Nous vous remercions pour l'attention portée à cette interpellation et restons à disposition pour tout échange sur ces enjeux majeurs de santé publique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Fait à Istres, le 11 Octobre 2025.

Signatures:

Priscilla RIBEIRO, pour Covid Long Solidarité

Solenn TANGUY, pour Winslow Santé Publique

Contacts mail :

directioncovidlong.solidarite@gmail.com
winslowsantepublique@proton.me